

MODALITES DE SELECTION ET D'ADMISSION DES CANDIDATS AU CERTIFICAT DE SPECIALISATION AIDE A DOMICILE (CSAD)

Année scolaire 2026-2027

Etablissement support	<p style="text-align: center;"> Lycée Professionnel La Trinité Cité scolaire Frantz Fanon - Quartier Beauséjour 97220 – TRINITE - 0596 65 74 64 ce.9720430K@ac-martinique.fr </p>
SELECTION	
Profil du candidat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être titulaire du BEP Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP) ou du BEPA « option Services aux Personnes et aux Territoires » (SAPAT) ▪ Être titulaire du CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance, (AEPE) ou Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif (ATMFC), CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria), CAP Agent de propreté et d'hygiène ▪ Être titulaire du CAP agricole Services aux personnes et vente en espace rural ▪ Être âgé(e) de 17 ans (au moins au 30 septembre 2026) à 25 ans ▪ Avoir le Sens des contacts humains avec des qualités relationnelles, des motivations particulières pour aider à l'autonomie des personnes ▪ Avoir une grande capacité de décision et de responsabilités ▪ Avoir un esprit d'initiative et d'adaptabilité ▪ Avoir une bonne résistance physique et psychologique, tolérance, discrétion et grande disponibilité <p style="text-align: center; color: red;"> La formation est également ouverte aux candidats remplissant les conditions fixées à l'article D. 337-144 du code de l'éducation. </p> <p style="text-align: center; color: red;"> <i>(Affectation définitive sous réserve de validation des instances académiques)</i> </p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Titulaire du BAC PRO Accompagnement Soins et Services à la Personne ASSP) ou du BAC PRO Agricole « option Services aux Personnes et aux Territoires » (SAPAT)

<p>Dépôt des candidatures</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le dossier de candidature est à télécharger à partir du 05/05/2026 sur le site Internet de l'établissement : https://site.ac-martinique.fr/lyc-latrinite/ ▪ Le dossier devra être déposé par le candidat en personne au secrétariat de direction du Lycée Professionnel LA TRINITE (porte 21) ▪ Uniquement le matin de 08h30 à 12h30 ▪ Du Lundi 11/05/2026 au vendredi 12/06/2026 12h30 <p style="text-align: center;">AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE EN DEHORS DE CES DATES ET HORAIRES TOUT DOSSIER INCOMPLET ENTRAINERA LE REJET DE LA CANDIDATURE</p>
--------------------------------------	--

<p>Composition du dossier de candidature</p>	<p>Le dossier de candidature est composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 Fiche individuelle de candidature » soigneusement complétée ▪ 1 Photocopie du diplôme concerné (BEP ASSP, BEPA SAPAT, CAP Petite Enfance ou AEPE, CAP ATMFC, CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria), CAP Agent de propreté et d'hygiène, CAP agricole Services aux personnes et vente en espace rural, BCP ASSP ou BCP SAPAT ▪ 1 Photocopie des appréciations des tuteurs du livret de stage ▪ 1 Photocopie des 3 derniers bulletins scolaire ▪ 1 Certificat de scolarité pour les candidats scolarisés qui présentent le diplôme au mois de juin 2026 : <i>(Les dossiers de ces candidats sont acceptés sous réserve du succès à l'examen de la session de 2026)</i> ▪ 1 lettre de motivation ▪ 1 curriculum vitae
---	---

<p>Modalité de sélection</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vous recevrez une confirmation d'inscription à la sélection par courriel à l'adresse que vous aurez indiquée, après réception de votre dossier. ▪ La date de l'entretien individuel est fixée au <u>Mardi 16 juin 2026 à partir de 8h</u> <p style="text-align: center;">TOUTE ABSENCE A L'ENTRETIEN INDIVIDUEL ENTRAINERA LE REJET DE LA CANDIDATURE</p>
-------------------------------------	---

Nombre de places	<ul style="list-style-type: none">▪ 12 places sont disponibles pour l'entrée en formation CSAD en septembre 2026 au Lycée Professionnel LA TRINITE
Résultats	<ul style="list-style-type: none">▪ Les résultats définitifs seront publiés LE <u>VENDREDI 19 JUIN 2026 à 12 heures</u> au LP LA TRINITE▪ Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone▪ L'admission définitive ne sera validée qu'après l'obtention du CAP ou du BACCALAUREAT (justificatif officiel à transmettre obligatoirement)